

L'entente de principe liant les omnipraticiens au gouvernement a été entérinée

Écrit par L'actualité

Samedi, 04 Octobre 2014 22:07 -

MONTREAL – Les membres du Conseil général de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) ont entériné, samedi, l'entente de principe conclue avec le gouvernement québécois le mois dernier à propos du nouveau calendrier de versement des augmentations consenties à ces travailleurs de la santé.

Malgré leur assentiment, il est clair qu'ils continuent de ressentir de l'insatisfaction devant l'accord qui, selon eux, stipule que les hausses prévues initialement pour cette année et l'an prochain seront plutôt étalées sur une période de huit ans.

Dans un bref communiqué, la FMOQ a écrit que les membres du Conseil général trouvent «inacceptable et même inquiétant pour l'avenir de voir le gouvernement renier unilatéralement des ententes signées [...] il y a quelques années à peine».

L'organisme a précisé les médecins omnipraticiens ont consenti à y aller de «sacrifices importants» pour faire leur bout de chemin dans le cadre de l'actuel exercice de redressement des finances publiques, ajoutant qu'il se croise désormais les doigts pour que, de son côté, le gouvernement ne ménage pas ses efforts «pour améliorer l'offre de soins [...], notamment en première ligne».

Le président de la FMOQ, le docteur Louis Godin, est convaincu que cet objectif doit absolument devenir «une véritable priorité politique et budgétaire».

Son syndicat compte quelque 8000 membres et il représente tous les médecins omnipraticiens de la province.

Cet article [L'entente de principe liant les omnipraticiens au gouvernement a été entérinée](#) est apparu en premier sur [L'actualité](#).

Consultez la source sur Lactualite.com: [L'entente de principe liant les omnipraticiens au gouvernement a été entérinée](#)